Niveau(x) d'enseignement: 3 Numéro EDUQ : 9370231
Centre d'intérêt: 751

Les Résultats à l'épreuve de français écrit de troisième année et de sixième année du primaire, juin 1991 / Ministère de l'éducation, Direction de la formation générale des jeunes. -- [Québec] : La Direction, 1992.
15 p. : ill. ; 28 cm.

Titre de départ. Code: 16-7407-35.

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province). Direction de la formation générale des jeunes

Descripteur(s): Français (Langue) * Langue écrite * Rendement scolaire * Primaire (Ordre d'enseignement)

Analyse des résultats de deux échantillons de textes d'élèves à une épreuve obligatoire de français écrit de sixième année et à une épreuve d'appoint d'écriture de troisième année. Six cents textes d'élèves provenant d'une quarantaine d'écoles du Québec ont été corrigés. Dans l'ensemble, on constate que les résultats sont satisfaisants (taux de réussite de 90,5% en troisième année et de 74,3% en sixième). La plupart des élèves satisfont aux exigences fixées pour les éléments du "fonctionnement de la langue" alors que plusieurs éprouvent des difficultés à respecter certaines exigences de la "situation de communication" et du "choix de l'information". Les résultats ont été plus faibles concernant le texte d'opinion en sixième année. Il faudrait mettre l'accent sur ce genre de texte et favoriser l'apprentissage et le développement de l'argumentation.

Type de document:
Notice(s) connexe(s): 9270234

9370231

Ministère de l'Éducation

LES RÉSULTATS À L'ÉPREUVE DE FRANÇAIS ÉCRIT

DE TROISIÈME ANNÉE ET DE SIXIÈME ANNÉE DU PRIMAIRE
JUIN 1991

Septembre 1992 Direction de la formation générale des jeunes

INTRODUCTION

En 1991, le ministère de l'Éducation invitait, à nouveau, les élèves de troisième et de sixième année du primaire à une épreuve de français écrit; en sixième année, il s'agissait d'une épreuve obligatoire, alors qu'en troisième année, c'était une épreuve d'appoint. Dans les deux cas, un échantillon de 600 copies d'élèves, provenant d'une quarantaine d'écoles du Québec, a été corrigé.

Ces épreuves s'inscrivent dans les suites à donner au Plan d'action du Ministère sur l'amélioration de la qualité du français écrit des élèves. Ainsi, les données recueillies permettent de mieux connaître les forces et les faiblesses des élèves, et de suivre leurs progrès, d'un cycle à l'autre. De plus, ces renseignements sont importants pour la poursuite des travaux et des réflexions sur la définition de la compétence des élèves en français écrit à la fin de chacun des cycles du primaire.

ÉPREUVES

Aux deux cycles, les élèves devaient écrire un texte en tenant compte des composantes du projet d'écriture (intention, sujet, lectrices et lecteurs, contexte) et du fonctionnement de la langue.

Les élèves de troisième année étaient invités à rédiger un texte à caractère imaginaire à l'intention de leurs camarades de classe, sur une journée particulière vécue soit avec un objet, un animal ou un personnage qui ne pouvait être avec eux que pour la journée.

Québec

Les élèves de sixième année étaient invités, quant à eux, à écrire un texte expressif à l'intention des élèves de leur âge. Ainsi, elles et ils devaient donner leur opinion sur l'un des trois sujets proposés:

1) La place dans la famille.

2) L'intégration au groupe quand on est différent.

3) Le choix d'une carrière par intérêt ou pour l'argent.

Le premier et le troisième sujets ont été les plus populaires, en attirant respectivement 68 p. 100 et 26,3 p. 100 des élèves. Le deuxième sujet n'a été retenu que par 5,7 p. 100 des élèves.

Contrairement à d'autres types de textes, les textes à caractère expressif étaient moins longs que ceux à caractère narratif ou informatif. Ainsi, un plus grand nombre d'élèves ont écrit des textes courts en sixième année. Cependant, la majorité des élèves de 3e année ont rédigé des textes longs.

Tableau 1

Répartition des textes selon la longueur

3e année		6e année	
Pourcentage d'élèves qui ont écrit des textes		Pourcentage d'élèves qui ont écrit des textes	
• courts (moins de 100 mots)	12,6	• courts (moins de 250 mots)	35,3
• moyens (de 100 à 149 mots)	36,5	• moyens (de 250 à 349 mots)	52,0
• longs (150 mots et plus)	50,9	• longs (350 mots et plus)	12,7
Nombre moyen de mots	160,4	Nombre moyen de mots	274,8

GRILLES DE CORRECTION ET EXIGENCES

Les grilles de correction de troisième et de sixième année sont conçues de la même façon: à quelques critères se greffent des éléments et à chacun de ces derniers correspond une échelle descriptive comportant cinq échelons, l'échelon central (C) représentant le comportement attendu. En troisième année, le critère de l'organisation du texte (cohérence et paragraphe) n'est pas évalué; pour la première fois, l'accord du verbe a été considéré en 1991. En revanche, on ne trouve pas, en sixième année, le critère «écriture et présentation».

Dans les deux cas, on tient compte du nombre de fautes par rapport à la longueur du texte pour les éléments **Ponctuation, Structure de la phrase, Orthographe d'usage, Accord du nom, de l'adjectif et du verbe**. Il faut aussi signaler que, pour ces mêmes éléments, on ne considère que les aspects de la langue qui devraient être maîtrisés à la fin de chacun des cycles.

On peut apprécier les résultats de deux façons: en premier lieu, en accordant une pondération à chaque élément et en appliquant une note de passage de 60 sur 100 au total obtenu par l'élève; en second lieu, en dichotomisant les résultats à l'échelon C et en fixant un nombre d'éléments au total d'éléments réussis (seuil de réussite). Les deux types de renseignements seront fournis dans les pages qui suivent.

GRILLE DE CORRECTION - FRANÇAIS ÉCRIT - 3e ANNÉE - JUIN 1991

CRITÈRE	ÉLÉMENT	ÉCHELLE DESCRIPTIVE					
		A	B	C	D	E	Pondération
CONTENU	1. Le texte comporte les éléments d'information demandés dans le projet.	. Éléments d'information très pertinents . Nombre plus que suffisant	. Éléments d'information pertinents . Nombre plus que suffisant	. Éléments d'information pertinents . Nombre suffisant	. Éléments d'information pertinents . Nombre insuffisant	. Éléments d'information non pertinents OU . Texte hors du sujet	35 p. 100
	2. Le vocabulaire est adapté au projet: il est précis et varié.	. Vocabulaire riche et très bien adapté au projet	. Vocabulaire riche et adapté au projet	. Vocabulaire simple et adapté au projet	. Vocabulaire pauvre et peu adapté au projet	. Vocabulaire très pauvre et peu adapté au projet	15 p. 100
ORGANISATION DE LA PHRASE	3. La majuscule et le point sont bien employés.	Moins de 1 p. 100 de fautes	1 p. 100 de fautes	2 p. 100 de fautes	3 p. 100 de fautes	Plus de 3 p. 100 de fautes	5 p. 100
	4. Les phrases, simples et composées, sont bien construites.	C° Aucune faute M 0-1 faute L 0-2 fautes TL 0-3 fautes	C 1 faute M 2 fautes L 3 fautes TL 4 fautes	C 2-3 fautes M 3-4 fautes L 4-5 fautes TL 5-6 fautes	C 4-5 fautes M 5-6 fautes L 6-7 fautes TL 7-8 fautes	C 6 f. et plus M 7 f. et plus L 8 f. et plus TL 9 f. et plus	20 p. 100
RESPECT DU CODE LEXICAL	5. Les mots sont écrits correctement.	Moins de 2 p. 100 de fautes	2 et 3 p. 100 de fautes	4 p. 100 de fautes	5 p. 100 de fautes	Plus de 5 p. 100 de fautes	10 p. 100
RESPECT DU CODE GRAMMATICAL	6. Les accords des noms et des adjectifs au pluriel, et les accords des verbes sont faits correctement.	Moins de 2 p. 100 de fautes	2 p. 100 de fautes	3 p. 100 de fautes	4 p. 100 de fautes	Plus de 4 p. 100 de fautes	10 p. 100
ÉCRITURE ET PRÉSENTATION	7. Le texte est lisible et la présentation est soignée.	Texte très lisible et très soigné Aucune faute	Texte lisible et soigné 1-2 fautes	Texte lisible et assez soigné 3-4 fautes	Texte parfois difficile à lire, peu soigné 5-6 fautes	Texte souvent difficile à lire, peu soigné ou malpropre 7 fautes et plus	5 p. 100

*

C = texte court : moins de 100 mots
M = texte moyen : de 100 à 149 mots
L = texte long : de 150 à 249 mots
TL = texte très long : 250 mots et plus

Épreuves : Note de passage : 60 sur 100
Seuil de réussite : six éléments sur sept qui obtiennent au moins la cote C.

GRILLE DE CORRECTION - FRANÇAIS ÉCRIT - 6e ANNÉE - JUIN 1991

CRITÈRE	ÉLÉMENT	ÉCHELLE DESCRIPTIVE					
		A	B	C	D	E	Pondération
CHOIX	1. Le texte comporte les éléments d'information qui soutiennent l'opinion.	. Éléments d'information très pertinents . Nombre suffisant ou plus que suffisant	. Éléments d'information pertinents . Nombre suffisant ou plus que suffisant	. Éléments d'information pertinents . Nombre suffisant	. Éléments d'information pertinents . Nombre insuffisant	. Texte hors du sujet	20 p. 100
	2. Le vocabulaire est adapté au projet; il est varié et correct.	. Vocabulaire riche et très bien adapté au projet	. Vocabulaire riche et bien adapté au projet	. Vocabulaire simple et adapté au projet	. Vocabulaire pauvre et peu adapté au projet	. Vocabulaire très pauvre et peu adapté au projet	10 p. 100
ORGANISATION DU TEXTE	3. Les éléments d'information sont groupés logiquement.	. Texte très cohérent . Tous les éléments d'information sont groupés	. Texte cohérent . Un élément d'information déplacé	. Texte cohérent . Deux éléments d'information déplacés	. Texte peu cohérent . Trois ou quatre éléments d'information déplacés	. Texte incohérent . Éléments d'information très éparpillés	10 p. 100
	4. Les éléments d'information entre les phrases sont liés.	. Liens presque toujours appropriés Aucune faute	. Liens très souvent appropriés 1 ou 2 fautes	. Liens assez souvent appropriés 3 ou 4 fautes	. Liens souvent impropres 5 ou 6 fautes	. Liens très souvent impropres 7 fautes et plus	5 p. 100
	5. Le texte est bien découpé en paragraphes.	Les paragraphes correspondent parfaitement aux idées développées.	Les paragraphes correspondent très bien aux idées développées.	Les paragraphes correspondent globalement aux idées développées.	Emploi abusif de paragraphes OU Faiblesse dans l'introduction et la conclusion	Aucun découpage	5 p. 100
ORGANISATION DE LA PHRASE	6. Les signes de ponctuation sont utilisés adéquatement.	Moins de 1 p. 100 de fautes	1 p. 100 de fautes	2 p. 100 de fautes	3 p. 100 de fautes	Plus de 3 p. 100 de fautes	5 p. 100
	7. Les phrases, simples et composées, sont bien construites.	Toutes les phrases ont du sens et sont bien construites. C* 0 faute M 0 faute L 0-1 faute	Presque toutes les phrases ont du sens et sont bien construites. C 1 faute M 1 faute L 2 fautes	La plupart des phrases ont du sens et sont bien construites. C 2 fautes M 2-3 fautes L 3-4 fautes	Plusieurs phrases comportent des fautes de sens ou de construction. C 3-4-5 fautes M 4-5-6 fautes L 5-6-7 fautes	De nombreuses phrases comportent des fautes de sens ou de construction. C 6 f. et plus M 7 f. et plus L 8 f. et plus	15 p. 100
RESPECT DU CODE LEXICAL	8. Les mots sont écrits correctement.	Moins de 2 p. 100 de fautes	2 p. 100 de fautes	3 p. 100 de fautes	4 p. 100 de fautes	Plus de 4 p. 100 de fautes	10 p. 100
RESPECT DU CODE GRAMMATICAL	9. Les accords en genre et en nombre sont faits correctement.	Moins de 1 p. 100 de fautes	1 p. 100 de fautes	2 p. 100 de fautes	3 p. 100 de fautes	Plus de 3 p. 100 de fautes	10 p. 100
	10. Les finales de verbes sont correctes.	Moins de 1 p. 100 de fautes	1 p. 100 de fautes	2 p. 100 de fautes	3 p. 100 de fautes	Plus de 3 p. 100 de fautes	10 p. 100

*C = texte court : moins de 250 mots
*M = texte moyen : de 250 à 349 mots
*L = texte long : 350 mots et plus

Épreuve : Note de passage : 60 sur 100
Seuil de réussite : huit éléments sur dix qui obtiennent au moins la cote C.

RÉSULTATS D'ENSEMBLE

L'examen des quatre tableaux suivants donne une vue d'ensemble du degré de réussite des élèves aux épreuves. Dans les tableaux 2 et 3, la première colonne regroupe les critères, la deuxième, le maximum de points alloués à chacun, et la troisième, la note de passage, fixée à 60 sur 100. Les colonnes suivantes indiquent les résultats obtenus: les quatrième et cinquième colonnes indiquent les moyennes: la moyenne brute, puis la moyenne convertie en pourcentage; l'écart type donne ensuite un aperçu de la dispersion des résultats. La dernière colonne indique le taux de réussite, c'est-à-dire le pourcentage d'élèves qui ont obtenu 60 sur 100 et plus.

Tableau 2

Données relatives aux résultats des élèves de l'échantillon de TROISIÈME année (597 élèves)

CRITÈRE	Maximum	Note de passage	Moyenne brute	Moyenne sur 100	Écart type sur 100	Taux de réussite
SITUATION DE COMMUNICATION (1 et 2)	50	30	31,7	63,4	13,6	79,2
Choix de l'information et du vocabulaire (1-2)	50	30	31,7	63,4	13,6	79,2
FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE (3 à 7)	50	30	41,6	83,2	13,3	94,0
Organisation de la phrase (3-4)	25	15	22,4	89,6	15,2	94,6
Respect du code lexical (5)	10	6	7,5	75,0	27,0	80,1
Respect du code grammatical (6)	10	6	8,3	83,0	23,8	88,3
Écriture et présentation (7)	5	3	3,4	68,0	18,2	84,4
Ensemble de l'épreuve	100	60	73,3	73,3	11,0	90,5

Compte tenu des exigences fixées par la grille de correction de 1991, les résultats sont très satisfaisants. On décèle une nette amélioration des élèves de troisième année pour la **Situation de communication**, car le taux de réussite (79,2 p. 100) est supérieur à celui de l'an passé (66,0 p. 100). Le projet d'écriture, qui consistait à écrire un texte à caractère imaginaire, et le cadre de travail proposés ont été, sans doute, des facteurs aidants.

On constate un taux de réussite très élevé pour les critères du **Fonctionnement de la langue**. Cela s'explique: en troisième année, les élèves commencent à recevoir un enseignement plus systématique de certains faits grammaticaux. Aussi, les exigences sont-elles à la mesure des apprentissages qu'ils ont faits : au regard de l'élément **Ponctuation**, on ne considère que la majuscule et le point; pour l'élément **Accord du nom et de l'adjectif**, on n'a compté, en évaluation sommative, que les fautes liées au pluriel dans les cas où le nom et l'adjectif étaient directement précédés d'un déterminant. (Ex. nos devoirs, les arts plastiques, de beaux livres). Quant à **l'accord du verbe**, on a compté une faute pour les verbes réguliers aux temps simples lorsqu'ils étaient directement précédés d'un pronom personnel ou d'un nom singulier (Ex. Tu joues, l'enfant court). Il va sans dire qu'au cours de l'année, toutes les fautes sont signalées aux élèves.

Il est intéressant de noter que, même si en 1991 on a ajouté l'accord du verbe, le taux de réussite en ce qui concerne le respect du code grammatical est sensiblement le même que celui qu'on avait enregistré en 1990 (89,3 p. 100).

Par ailleurs, la dispersion de l'échantillon pour les critères **Respect du code lexical** et **Respect du code grammatical** demeure élevée. L'examen des résultats par échelon (tableau 6) aidera à comprendre la situation.

Tableau 3

Données relatives aux résultats des élèves de l'échantillon de SIXIÈME année (600 élèves)

CRITÈRE	Maximum	Note de passage	Moyenne brute	Moyenne sur 100	Écart type sur 100	Taux de réussite
SITUATION DE COMMUNICATION (1 et 2)	50	30	32,1	64,2	12,1	67,2
Choix de l'information et du vocabulaire (1-2)	30	18	17,5	58,3	13,8	65,8
Organisation du texte (3-4-5)	20	12	14,6	73,0	13,8	85,3
FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE (6 à 10)	50	30	36,2	72,4	16,5	78,5
Organisation de la phrase (6-7)	20	12	13,7	68,5	20,4	64,8
Respect du code lexical (8)	10	6	6,6	66,0	27,6	71,8
Respect du code grammatical (9-10)	20	12	15,9	79,5	17,6	88,6
Ensemble de l'épreuve	100	60	68,3	68,3	12,4	74,3

Dans l'ensemble, les résultats sont satisfaisants. Les élèves semblent avoir plus de facilité à se conformer aux critères du **Fonctionnement de la langue**. Les difficultés que les élèves éprouvent à satisfaire aux exigences de la **Situation de communication**, c'est-à-dire choisir des éléments d'information en nombre suffisant et un vocabulaire approprié, peuvent sans doute expliquer une baisse du taux de réussite pour l'ensemble de l'épreuve. En 1990, 80,7 p. 100 des élèves avaient obtenu la note de passage ou plus. On peut se demander si la rédaction d'un texte d'opinion ne représente pas une difficulté certaine pour les élèves de la fin du primaire.

Tableau 4

Distribution des élèves de TROISIÈME année selon leur résultat global

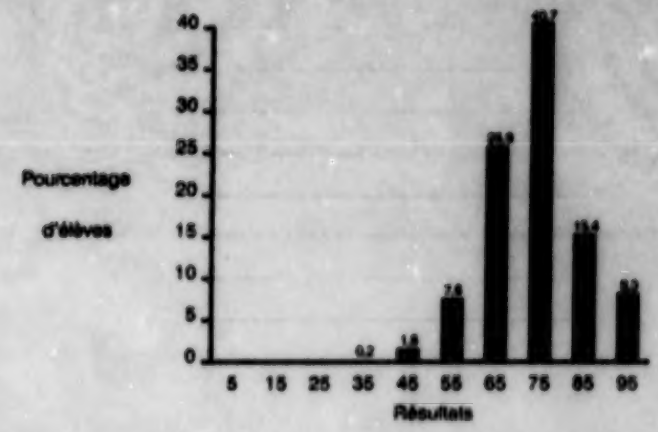

Plus de six élèves sur dix (64,4 p. 100) ont un résultat égal ou supérieur à 70,0 p. 100.

Tableau 5

Distribution des élèves de SIXIÈME année selon leur résultat global

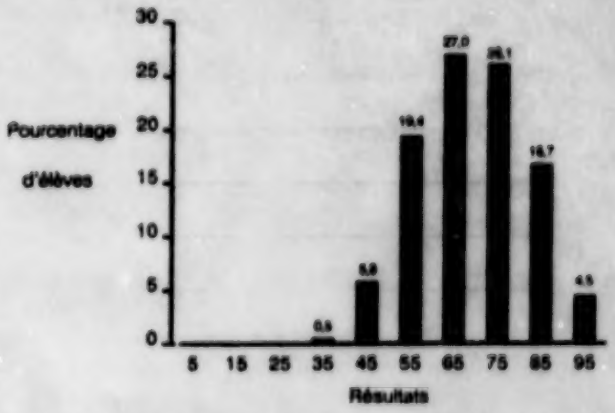

Près de la moitié des élèves (46,3 p. 100) montrent une bonne maîtrise de l'habileté à écrire, puisqu'ils ont des résultats égaux ou supérieurs à 70,0 p. 100.

RÉSULTATS PAR ÉLÉMENT

Les tableaux 6 et 7 montrent la répartition de l'échantillon par rapport aux éléments et aux échelons de l'échelle descriptive. L'échelon C correspond au comportement attendu. Le taux de réussite, à droite, représente le pourcentage d'élèves qui obtiennent les cotes A, B et C.

Tableau 6

Résultats des élèves de l'échantillon de TROISIÈME ANNÉE par élément et par échelon de l'échelle descriptive

Éléments \ Échelle	A	B	C	D	E	Taux de réussite
1. Choix de l'information	7,4	17,6	61,1	13,2	0,7	86,1
2. Choix du vocabulaire	3,0	20,3	64,8	11,7	0,2	88,1
3. Ponctuation	70,7	14,6	5,3	5,2	4,2	90,6
4. Structure de la phrase	67,5	16,8	12,9	2,3	0,5	97,2
5. Orthographe d'usage	37,4	32,3	10,4	7,8	12,1	80,1
6. Accord (nom, adjectif, verbe)	58,3	18,8	11,2	6,0	5,7	88,3
7. Écriture (calligraphie) et présentation	12,2	29,3	42,9	14,8	0,8	84,4

Le tableau démontre un taux de réussite très satisfaisant pour chacun des éléments.

La force des élèves de troisième année est dans l'élément **Organisation de la phrase**. Presque tous les élèves satisfont aux exigences de la **Structure de la phrase** et font 2 p. 100 et moins de fautes de **Ponctuation**, c'est-à-dire qu'ils emploient correctement la majuscule et le point. Une augmentation de 1 p. 100 de l'exigence pour l'élément **Ponctuation** n'a entraîné qu'une légère baisse du taux de réussite pour cet élément (90,6 p. 100 en 1991 par rapport à 95,4 p. 100 en 1990).

On remarque également que la répartition de l'échantillon dans les divers échelons n'est pas la même selon les éléments. Plus des deux tiers des élèves obtiennent la cote A pour les éléments **Ponctuation** et **Structure de la phrase**, alors que près de six élèves sur dix obtiennent la cote supérieure pour l'élément **Accord du nom, de l'adjectif et du verbe**. Par ailleurs, on observe que les pourcentages d'élèves qui obtiennent la cote A pour les éléments **Choix de l'information** et **Choix du vocabulaire** sont nettement inférieurs. À l'inverse, en **Orthographe d'usage**, on observe un pourcentage élevé d'élèves qui obtiennent la cote E (12,1 p. 100).

Tableau 7

Résultats des élèves de l'échantillon de SIXIÈME ANNÉE par élément et par échelon de l'échelle descriptive

Éléments \ Échelle	A	B	C	D	E	Taux de réussite
1. Choix de l'information	3,3	16,9	51,0	21,3	7,5	71,2
2. Choix du vocabulaire	1,3	13,4	71,8	13,3	0,2	86,5
3. Cohérence	15,5	36,7	37,1	10,2	0,5	89,3
4. Liens et référents	13,5	42,0	33,8	9,7	1,0	89,3
5. Paragraphe	32,2	26,5	34,7	5,8	0,8	93,4
6. Ponctuation	53,0	32,7	10,0	4,0	0,3	95,7
7. Structure de la phrase	18,2	19,2	29,0	21,8	11,8	66,4
8. Orthographe d'usage	22,2	30,0	19,6	11,0	17,2	71,8
9. Accord du nom et de l'adjectif	41,7	40,0	12,6	4,2	1,5	94,3
10. Conjugaison et accord du verbe	33,0	33,7	17,7	8,3	7,3	84,4

C'est dans l'élément **Structure de la phrase** que l'on retrouve le taux de réussite le moins élevé (66,4 p. 100); on pourrait parler d'une faiblesse des élèves sur ce chapitre. Par conséquent, il faut donc continuer à intensifier les interventions pédagogiques sur ce point.

À l'élément **Choix de l'information**, on remarque que 21,3 p. 100 des élèves n'ont pas réussi à satisfaire à toutes les exigences du sujet proposé (code D). On remarque aussi que plus de 10 p. 100 des élèves semblent éprouver des difficultés pour les éléments **Structure de la phrase** et **Orthographe d'usage** puisqu'ils obtiennent la cote E. On observe le même phénomène en troisième année au regard de l'orthographe d'usage et ce, en dépit du fait que les élèves ont droit au dictionnaire.

À l'inverse, les éléments **Ponctuation** et **Accord du nom et de l'adjectif** ont un taux de réussite très élevé. On pourrait penser que la rigueur dans les apprentissages et les interventions pédagogiques plus soutenues ont contribué à l'obtention de tels résultats.

Tableau 8

Taux de réussite des élèves de l'échantillon de TROISIÈME année, pour chaque élément, par ordre décroissant

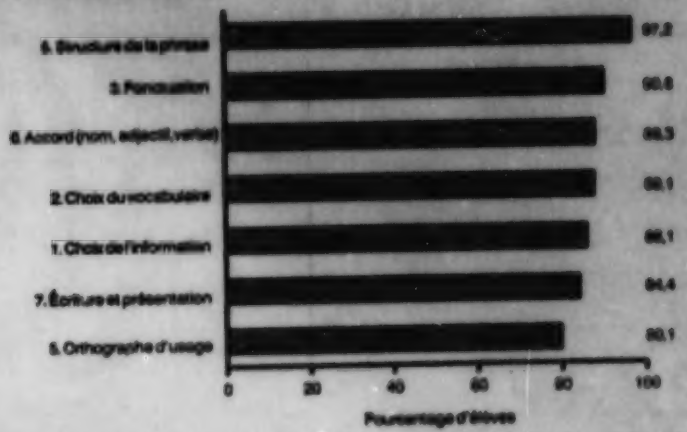

Cinq éléments sur sept présentent un taux de réussite très satisfaisant (égal ou supérieur à 85 p. 100).

Tableau 9

Taux de réussite des élèves de l'échantillon de SIXIÈME année, pour chaque élément, par ordre décroissant

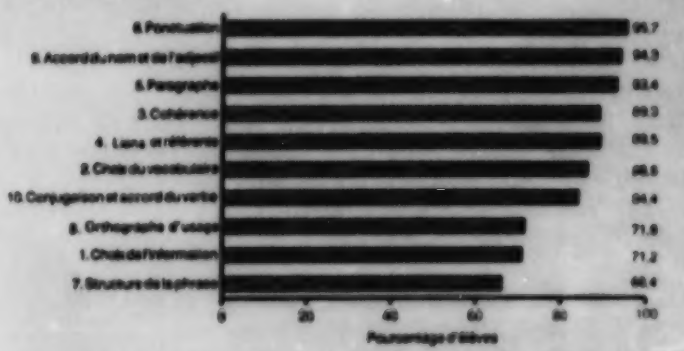

Les résultats sont très satisfaisants pour les six premiers éléments. Quant aux autres, des interventions pédagogiques appropriées et une prise de conscience par les élèves de leurs faiblesses pourraient sans doute permettre aux élèves de s'améliorer au cours des prochaines années.

Tableau 10
Répartition des élèves de l'échantillon de TROISIÈME année selon les divers degrés de maîtrise

Résultat de la mesure	Interprétation	Jugement	Cote	% des élèves
7 éléments réussis sur 7: le choix de l'information ET le choix du vocabulaire obtiennent la cote A ou B	Très au-dessus du seuil de réussite	Très bonne maîtrise	M^{++}	13,7
7 éléments réussis sur 7	Au-dessus du seuil de réussite	Bonne maîtrise	M^{+}	43,1
6 éléments réussis sur 7	Égal au seuil de réussite	Maîtrise suffisante	M	26,3
5 éléments réussis sur 7	Au-dessous du seuil de réussite	Maîtrise insuffisante	M^{-}	12,9
4 éléments réussis et moins	Très au-dessous du seuil de réussite	Échec	E	4,0

Le seuil de réussite, fixé à six éléments réussis sur sept, est atteint par 83,1 p. 100 des élèves.

Tableau 11
Répartition des élèves de l'échantillon de SIXIÈME année selon les divers degrés de maîtrise

Résultat de la mesure	Interprétation	Jugement	Cote	% des élèves
10 éléments réussis sur 10 dont les éléments : 1 (choix de l'information), 3 (cohérence) et 7 (structure des phrases) obtiennent la cote A	Très au-dessus du seuil de réussite	Très bonne maîtrise	M^{++}	3,3
9 éléments réussis sur 10	Au-dessus du seuil de réussite	Bonne maîtrise	M^{+}	40,7
8 éléments réussis sur 10	Égal au seuil de réussite	Maîtrise suffisante	M	25,8
6 ou 7 éléments réussis sur 10	Au-dessous du seuil de réussite	Maîtrise insuffisante	M^{-}	20,2
5 éléments réussis et moins	Très au-dessous du seuil de réussite	Échec	E	10,0

Le seuil de réussite, fixé à huit éléments réussis sur dix, est atteint par 69,8 p. 100 des élèves.

COMPARAISON AVEC LES RÉSULTATS DES ANNÉES ANTÉRIEURES

Les données du tableau 12 permettent de comparer les résultats non seulement d'une année à l'autre pour une même classe, mais aussi d'un cycle à l'autre.

Tableau 12

Comparaison entre les taux de réussite pour chaque élément de troisième année et de sixième année

	1990		1991	
	3e	6e	3e	6e
Éléments	N= 600 élèves Discours à caractère incitatif	N= 600 élèves Discours à caractère incitatif	N= 597 élèves Discours à caractère imaginaire	N= 600 élèves Discours à caractère expressif (opinion)
Choix de l'information	76,3	72,3	86,1	71,2
Choix du vocabulaire	74,2	86,6	88,1	86,5
Cohérence	—	91,3	—	89,3
Liens et référents	—	96,5	—	89,3
Paragraphe	—	88,0	—	93,4
Ponctuation	95,4	91,7	90,6	85,7
Structure de la phrase	97,3	88,9	97,2	88,4
Orthographe d'usage	85,3	77,0	80,1	71,8
Accord du nom et de l'adjectif	89,3	83,2	—	94,3
Accord du nom, de l'adjectif et du verbe	—	—	88,3	—
Conjugaison et accord du verbe	—	89,1	—	84,4
Écriture (calligraphie) et présentation	79,3	—	84,4	—

En troisième année, on constate une nette amélioration en 1991 pour les deux éléments de la **Situation de communication**. Quant aux éléments liés au **Fonctionnement de la langue**, les résultats sont sensiblement les mêmes.

En sixième année, de façon générale, les résultats concernant les éléments liés au **Fonctionnement de la langue** sont supérieurs à ceux concernant les éléments liés à la **Situation de communication** et ce, aussi bien en 1991 qu'en 1990.

Les éléments liés à la Ponctuation et au Choix du vocabulaire se révèlent très bien réussis, qu'il s'agisse de l'échantillon de troisième ou de sixième année. Par contre, on remarque, en sixième année, une baisse appréciable des taux de réussite pour la Structure de la phrase et l'Orthographe d'usage. Cela s'explique: les élèves de la fin du primaire font des phrases plus complexes et utilisent un vocabulaire plus étendu.

Tableau 13

Comparaison entre les moyennes et les taux de réussite des élèves de l'échantillon de SIXIÈME année (1987, 1988, 1989, 1990, 1991)

RÉSULTAT D'ENSEMBLE	1987 N= 1264 élèves Discours à caractère expressif	1988 N= 1141 élèves Discours à caractère imaginatif	1989 N= 600 élèves Discours à caractère informatif	1990 N= 600 élèves Discours à caractère incitatif	1991 N= 600 élèves Discours à caractère expressif (opinion)
MOYENNE OBTENUE À L'ÉPREUVE	63,8	63,9	70,6	70,5	68,3
TAUX DE RÉUSSITE	62,1	61,4	82,1	80,7	74,3

En 1987 et en 1991, les élèves devaient écrire des textes à caractère expressif. Même si les grilles de correction n'étaient pas tout à fait les mêmes dans les deux cas, nous observons une augmentation appréciable du taux de réussite.

CONCLUSION

Le ministère de l'Éducation se préoccupe du français écrit des élèves du primaire et intensifie ses actions afin d'en améliorer la qualité.

La passation d'épreuves d'écriture, en troisième année et en sixième année, permet de recueillir certaines données afin de mieux définir la compétence des élèves dans ce domaine à la fin de chacun des cycles du primaire. De cette façon, il est possible de déceler les forces et les faiblesses des élèves par rapport aux critères de la **Situation de communication** et du **Fonctionnement de la langue** et, par la suite, faire les interventions pédagogiques qui s'imposent.

L'analyse des résultats en 1991 nous indique que les élèves font des progrès marqués depuis quelques années. Les résultats sont, dans l'ensemble, satisfaisants selon les éléments déterminés.

Ainsi, on constate que la plupart des élèves satisfont aux exigences fixées pour les éléments du **Fonctionnement de la langue**, alors que plusieurs éprouvent des difficultés à respecter certaines exigences de la **Situation de communication** et du **Choix de l'information** par exemple.

Nous sommes en mesure d'affirmer que les situations d'écriture continuent de se multiplier dans les classes de la première à la sixième année. Cependant, il y a peut-être certains types de discours qui sont davantage développés, et ce, au détriment d'autres.

Ainsi, les résultats plus faibles obtenus en sixième année pour le texte d'opinion nous incitent à nous demander si les élèves rédigent souvent ce genre de texte et si les activités d'objectivation sont favorables à l'apprentissage et au développement de l'argumentation.

La grande préoccupation pour la qualité du français écrit de même les efforts nombreux et constants du Ministère, du milieu scolaire, des enseignantes et des enseignants nous permettent de croire que le français écrit des élèves du primaire continuera de s'améliorer d'année en année.

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

18-7407-35